

**COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE  
DU PROJET 1<sup>ER</sup> MAI  
« FETE DU TRAVAIL, FAITES DES EMPLOIS »  
DU 30 JANVIER 2013**

JF 01 02 2013

**Présents :** Jean-Baptiste DE FOUCAULD (D&S), Florence EMMANUELLI (Fédération CREPI), Alexis GOURSOLAS (FNARS), Adrice HOUBAIRI (CFDT), Annie JEANNE (AND Missions locales), Maria NOWAK (ADIE International), François PEYREDIEU DU CHARLAT et Annie ZIMMERMANN (POURSUIVRE), Joaquim FRAGER (Coordinateur Pacte civique).

**Relevé de décisions prises et points examinés :**

**Echange introductif**

Après un tour de table et une présentation du Pacte civique par Jean-Baptiste de Foucauld, Maria Nowak à partir de sa note de présentation du projet « 1<sup>er</sup> mai Fête du Travail, Faites des emplois » rappelle le précédent de 1999 où l'ADIE avait piloté un événement semblable avec plusieurs organisations réunies aujourd'hui au sein du Pacte civique (SNC, COORACE, CREPI, CJD, FNARS,...). Les chômeurs avaient eu là l'occasion de s'exprimer et d'entrer en interaction avec les participants. Des sponsors publics et privés avaient contribué à financer le coût relativement modeste, un manifeste avait été proposé à la signature et une manifestation virtuelle des signataires sur internet avait été réalisée ; enfin une plaquette présentant des propositions aux pouvoirs publics avait été éditée. Cet événement avait été un beau succès pour ces organisations même s'il n'avait pas reçu une audience médiatique suffisante. Selon Maria Nowak, il faut élargir la vision du Travail associée au 1<sup>er</sup> mai à celle de l'accès à l'emploi, problématique cruciale à notre époque de chômage massif et endémique. Le but d'une telle opération serait donc la rencontre entre les différents acteurs de l'emploi (salariés eux-mêmes avec leurs syndicats, chambres de commerce, entreprises et associations œuvrant dans le domaine de l'emploi,...) et les personnes qui en sont exclues.

**Proposition événementielle**

Le projet serait de réitérer cette formule d'une matinée de débats, témoignages, échanges dans une salle pouvant accueillir jusque 300 personnes le 1<sup>er</sup> mai à Paris et d'animer un site internet dédié avec une manifestation virtuelle des signataires du manifeste renouvelé. Cette opération serait reconduite chaque année avec dès 2014, l'idée de la démultiplier dans les grandes villes de province. En cas d'impossibilité la première année de tenir cette échéance, la diffusion d'un manifeste co-signé par les organisations est cependant retenue.

## Positions de principe des participants

La fédération des CREPI est enthousiaste et prête à s'investir dans le groupe projet, cependant ses ressources humaines sont limitées et mobilisées durant cette période par leur propre évènement le 30 mai suivant. Par ailleurs, d'expérience, ils parviennent davantage à mobiliser les entreprises que les demandeurs d'emploi sur ce type d'évènements.

La FNARS peut participer au groupe projet et donner un appui sur la communication presse et grands médias.

L'association des directeurs des missions locales peut aider au portage d'un poste dédié, certainement un service civique et rechercher des personnes en recherche d'emploi pour témoigner de leur expérience dans l'accès à l'emploi.

La CFDT est d'accord sur le principe du projet mais se réserve la décision car traditionnellement, sa feuille de route pour l'organisation du 1<sup>er</sup> mai se décide tardivement en fonction de l'actualité sociale et politique.

Jean-Baptiste de Foucauld rappelle que d'autres organisations n'ont pu être présentes mais sont intéressées à participer et seront recontactées (COORACE, SNC, CJD, Fondation de la MACIF, MNCP ainsi que la CFTC).

## Conséquences pour l'organisation du travail

- clarifier le nombre et le nom des organisations participant effectivement à l'opération, celles-ci n'ont pas nécessairement à être adhérentes du Pacte civique.
- à partir de ce groupe d'organisation, un groupe projet de 4 à 8 personnes se réunira fréquemment pour délimiter le contenu et rechercher les partenaires et intervenants
- étant donné la proximité de la date retenue, l'urgence est de poser des options sur des salles parisiennes pouvant accueillir ce type d'évènement (JF les jours prochains), JBF sollicitera la Mairie de Paris (adhérente du Pacte civique) pour une mise à disposition de salle
- deux charges de travail particulières requièrent du temps intensif sur la période précédant et suivant l'évènement : la logistique et la communication ; les participants à la réunion vont rapidement rechercher les opportunités de recruter une personne à mi-temps sur ces missions (service civique, emploi aidé type SNC, bénévolat militant,...)
- l'association de moyens du Pacte civique (ASPC - Association de soutien au Pacte civique) assurera le portage juridique et financier de l'opération

## PROCHAINE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

**Le Mercredi 6 février 2013 à 9h15**

**A l'ODAS**

**Au 250 Bis Boulevard Saint Germain 75007 PARIS**

**M° Solférino – Codes : 47B64 puis 73512**